

ECOLO

QUESTION D'ACTUALITE RELATIVE AUX RESERVES D'EAU POTABLES SOUTERRAINES

Vous le savez, notre pays est confronté à la sécheresse. Depuis 2 années, nos réserves ont été fort sollicitées avec des chaleurs persistantes et pas assez de pluie.

L'origine de notre eau est double :

- les eaux de surface
- les eaux souterraines

Depuis plusieurs mois, nous surveillons le niveau d'eau des nappes phréatiques situées en tout ou en partie sous notre commune

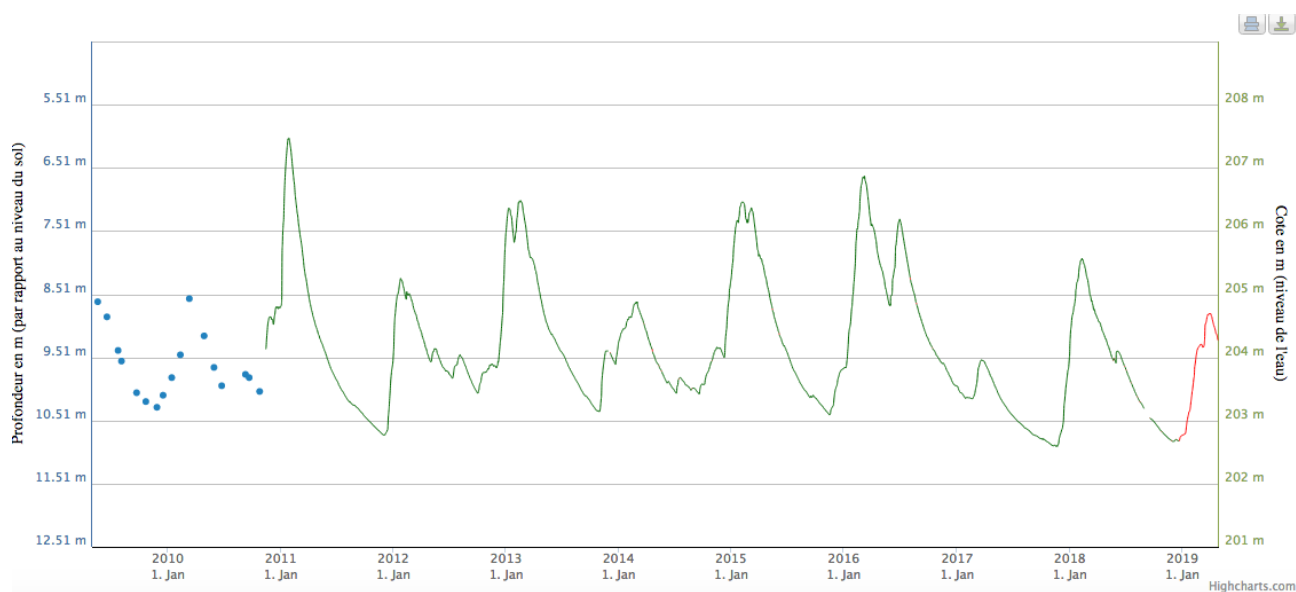
Nous disposons de deux stations de suivi (gérées par la Direction des eaux souterraines de la Wallonie) sur notre commune :

1) l'une à Tohogne, dénommée Tohogne : La Caestinenne et la Famenne - 49/5/5/007 - PZ34044 - PR2 - SWDE

2) l'autre à Barvaux, dénommée la Cressonnière : 55/1/3/003 - PZ34046 - PR3 CRESSONNIÈRE E1 SWDE

Les données sont lisibles librement sur le site Piez'eau de la Wallonie – DGO3 – Direction des eaux souterraines du Département Environnement et Eau - <http://piezo.environnement.wallonie.be/login.do?time=1556000097621>

1- A la station de Tohogne, le 28 avril, une cote de 9,26 m était affichée, en lent et constant déclin, malgré la petite pluie revenue ce week-end.
Pour comprendre le graphique : plus le point est haut dans ce graphique, plus



il y a d'eau, plus il est bas, moins il y a d'eau. Actuellement, le point est bas.

Le mois passé (mars), les nouvelles n'étaient pas mauvaises:

- 8,86m le 23/3/19 contre 8,79 le 23/3/18, mais dans une tendance favorable (le niveau montait en 19 alors qu'il descendait en 18)

Un mois plus tard (avril),

- 9,14m le 22/4/19 contre 9,16m le 23/4/18, et 9,26 hier. Aucune inquiétude à avoir à partir de cette mesure.

Analysons les pics, c'est-à-dire les moments dans l'année où nous avons le plus d'eau sous nos pieds. **Nous semblons avoir atteint le pic de 2019**, probablement le niveau le plus haut de l'année : nous n'aurons sans doute jamais un niveau plus élevé d'eau cette année.

Comparons ces pics.

		Profondeur	
19	23/3/19	8,86 m	
18	9/2/18	7,98 m	
17	25/3/17	9,56 m	
16	1/7/16	7,32 m	
	3/3/16	6,68 m	Double pic
15	4/2/15	7,05 m	
14	3/3/14	8,63 m	
13	22/2/13	7,06 m	
12	30/1/12	8,33 m	
11	27/1/11	6,05 m	
10	12/3/10	8,58 m	

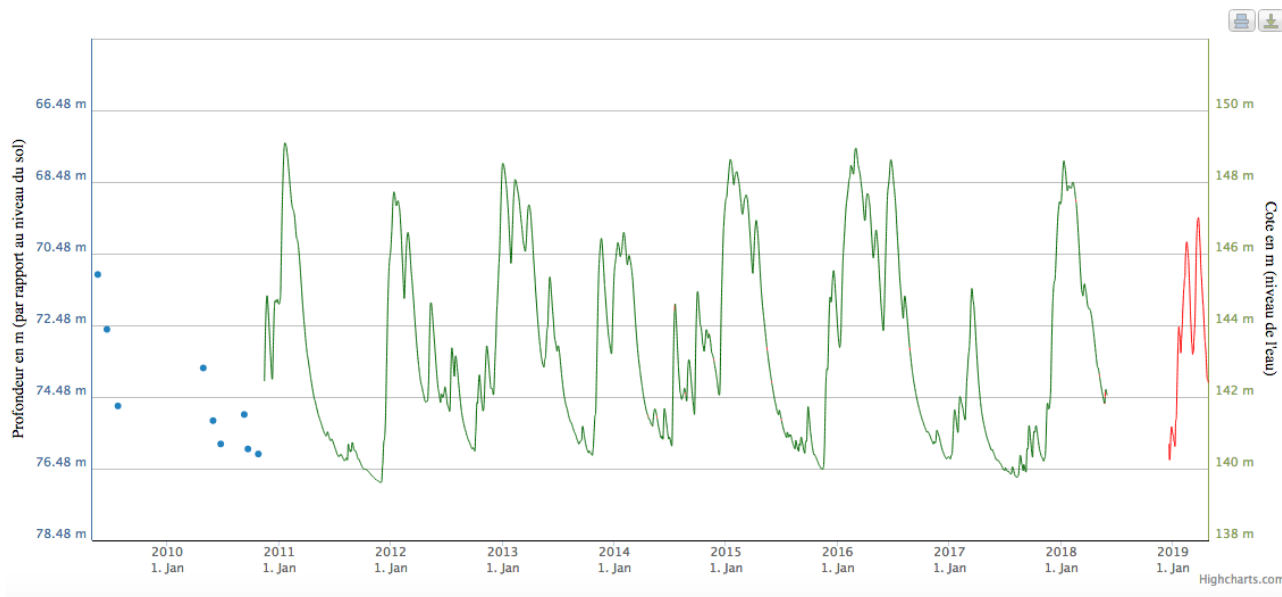
- Avec l'exception de 2016, les pics se sont toujours produits à la fin de l'hiver, ou au début de printemps. Nous pouvons donc escompter que le pic 23/3/19 sera définitif pour l'année (sinon nous répéterons l'exception de 2016).
-
- Ce pic est le deuxième plus profond jamais enregistré. Seul 2017 était pire.
-
- Comment se fait-il qu'un rationnement ait été nécessaire en 2018 et non en 2017 ? La réponse à cette question sera déterminante pour dire que cette analyse des pics n'est pas encore un signal rouge, mais un signal qui impose que de la vigilance.

Faisons l'inverse, analysons les puits.
Comparons ces pics.

		Profondeur
18	18/12/18	10,83 m
17	20/11/17	10,91 m
16	6/2/17	10,15 m
15	13/11/15	10,41 m
14	15/9/14	10,09 m
13	29/10/13	10,37 m
12	30/9/12	10,07 m
11	27/11/11	10,74 m
10	26/10/10	10,05 m
9	27/11/9	10,3 m

- 2018 et 2017 sont des records. Nous n'avons jamais eu moins d'eau disponible en fin de saison. Depuis deux ans nous semblons consommer plus que la nature (la pluie et la neige) nous donne.
-
- 2016 est une exception, le puits a été observé en février (2017), sinon c'est toujours en automne qu'il a lieu. Est-ce lié au double pic de cette année 2016 ?

2- A la station de la Cressonnière à Barvaux, à la date du 28 avril, la profondeur était de de 74,08 m, et nous pouvons observer le même scénario : une lente mais constante diminution de la réserve d'eau.



Que faire à ce stade ?

- Nous pouvons danser pour la pluie, faire de neuvaines, et espérer que, comme en 2016, nous aurons un deuxième pic d'eau.
- Plus sérieusement, être très attentif à l'évolution inquiétante des nappes phréatiques.
- En concertation avec la SWDE, et l'état des réserves d'eau de surface (Barrage de Nisramont, essentiellement), envisager à temps un cadre de limitation de nos consommations pour divers secteurs (agriculture, la population, les horeca, les golfs, les piscines), suivant l'évolution des nappes phréatiques.

Nous avons l'opportunité de pouvoir décider sur une base objective : les mesures données par nos deux stations de suivi régionales. Par exemple : 9,5m on interdit d'arroser les golfs et les pelouses, à 10m on interdit de laver les voitures, à 10,20m de remplir les piscines.

L'objectif de de cette question d'actualité est d'attirer l'attention sur un sujet de grande importance pour notre commune touristique grande consommatrice d'eau.

Eric Jurdant
Conseiller communal